

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

Etaient absents : M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : JEUDI 6 JUIN 2024

Secrétaire de séance : MME OUSMANE

D2024-28 – Achat du terrain de Léguevin

Decoset dispose actuellement d'une plateforme de compostage au 46 chemin de Gaillarde 31490 Léguevin et est en recherche de nouveaux terrains pour étendre cette activité.

La Ville de Léguevin et Decoset se sont mis d'accord sur la cession des deux parcelles voisines, en vue de l'agrandissement de la plateforme de compostage existante.

Les premières informations de bornage ont amené le service des domaines à estimé la parcelle B1928 de 11 028m², classée zone agricole, située Lieu-Dit Pines et la parcelle B1930 de 14 553m², classée en zone agricole, située Lieu-Dit Trémoulet de 14 553m² pour un total de 25 581m² à 18 600€ (prix de 0,73€/m² en zone agricole).

Il est donc proposé au Comité syndical d'acquérir le terrain objet de la présente délibération au prix de **18 600€**.

Vu l'avis des domaines en date du 30 mai 2024 ;

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des terrains mentionnés au vu de l'avis des domaines

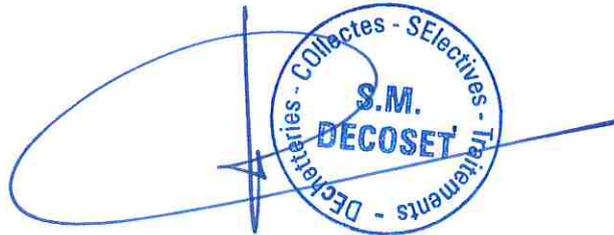
Accuse de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-28-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

- **DONNE POUVOIR** à M. le Président de signer l'acte d'achat ainsi que tous les actes utiles à cette opération
- **S'ENGAGER** à inscrire au budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
MME OUSMANE

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	10	9	19
Votants	10	9	19
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	20	18	38
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	18	38

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-28-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024